

REVUE
DES
SOCIÉTÉS SAVANTES
DES DÉPARTEMENTS

Publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

COMITÉ IMPÉRIAL DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.
ÉTUDES HISTORIQUES, ARCHÉOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES SUR LA PROVINCE.
REVUE DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES.
BIBLIOGRAPHIE PROVINCIALE. — DOCUMENTS HISTORIQUES.
MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME II.

ANNÉE 1859. — 2^e SEMESTRE.



PARIS,
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES
DE PAUL DUPONT,
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 45.

1859

EXAMEN D'UN RAPPORT SUR LES FOUILLES D'ARRONVILLE
(Seine-et-Oise).

Ce rapport a pour auteur M. Grimot, curé de l'Isle-Adam.

C'est le résumé simple et substantiel de fouilles qui ont été exécutées en partie sous les yeux et par les soins de M. le curé d'Arronville. Il a été constaté que le cimetière, qui ne forme pas aujourd'hui un enclos de plus de trois hectares autour de l'église, a eu, dans un temps, une contenance de douze à quinze hectares. Le dire des habitants du pays est qu'autrefois on venait de très-loin enterrer les morts dans cet endroit. L'auteur du rapport rejette cette tradition, mais à tort, suivant moi. Il est certain que, lorsque la propriété rurale était encore organisée à la romaine, c'est-à-dire lorsque le sol était divisé en domaines sur lesquels étaient disséminées les habitations des cultivateurs, n'y ayant pas à proprement parler de villages, les cimetières étaient établis en pleine campagne, ou près d'une basilique isolée, pour les besoins de toute une circonscription de pays. D'ailleurs, les cimetières étaient alors sous la direction immédiate des évêques, et c'était une raison pour qu'ils ne fussent pas trop multipliés. Cet état de choses, qui a changé dans le cours des VIII^e et IX^e siècles, paraît être à tous les égards celui auquel il convient de rapporter le cimetière primitif d'Arronville, car, indépendamment de son étendue, les vases qu'on en a retirés sont les mêmes qu'on rencontre dans les sépultures gallo-romaines de la basse époque et dans les cimetières mérovingiens. M. Grimot a très-bien reconnu ce fait, qui est mis hors de doute par les dessins dont il a accompagné son Mémoire. Il a fait de plus cette remarque que, vu le petit nombre des cercueils en pierre ou en plâtre et l'absence de clous comme de tout autre résidu provenant des bières en bois, la plupart des corps doivent avoir été mis en terre, enveloppés seulement d'un linceuil. C'est là une observation qui mérite d'être recueillie. Il est bon de signaler aussi la décoration exceptionnelle d'un vase qui a été découvert depuis la rédaction du Mémoire et dont notre honorable correspondant nous a envoyé le dessin. Cette pièce d'une poterie extrêmement barbare a pour bordure des entrelacs de rinceaux entre lesquels sont disposées de petites croix.

J. QUICHERAT,
Membre du Comité.